Les personnes vivant dans la rue : l’urgence d’agir séance du 12-12-2018

VIE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIÉE LE 12/12/2018

Saisine liée : LES PERSONNES VIVANT DANS LA RUE : L’URGENCE D’AGIR
Formation de travail liée : COMMISSION TEMPORAIRE "GRANDE PAUVRETÉ"

Revoir l'intégralité de la séance plénière

Le CESE, acteur engagé de la lutte contre la grande pauvreté depuis de longues années, a initié plusieurs décisions majeures dans ce combat telles que le RMI ou encore la garantie jeunes. Cet été, le CESE a renforcé ses capacités de travail sur cette thématique au travers de la création d’une commission temporaire "Grande pauvreté", présidée par Martine Vignau. Cette commission a désigné Marie-Hélène Boidin-Dubrule rapporteure et Stéphane Junique rapporteur.

Ordre du jour :

Communications du Président

Retour sur les suites de l'avis Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l’enfance, rapporté par Antoine Dulin.

Intevention de Martine Vignau, présidente de la commission temporaire "Grande pauvreté"

Présentation du projet d'avis

Intervention de Christelle DUBOS, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé.

Déclarations des goupes

Vote

Le CESE a depuis, au vu des pétitions qui circulent pour demander aux pouvoirs publics d’agir pour améliorer la situation des personnes sans domicile fixe, confié sur ce sujet à la commission un travail à la fois complémentaire et prioritaire. Le projet d'avis "Les personnes vivant dans la rue : l’urgence d’agir " est présenté le **12 décembre**.

Egalement au programme de cette plénière un retour sur les suites de l'avis *Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l’enfance*, rapporté par Antoine Dulin.

Les Françaises et les Français qui ont apporté leurs signatures à cinq pétitions en ligne réclamant des solutions pour les personnes sans-domicile fixe étaient 700 000 début octobre 2018, 818 000 trois semaines plus tard. Deux d’entre elles totalisent plus de 650 000 signatures. La démarche citoyenne a été au cœur des travaux de la commission temporaire puisque certains de ses membres ont pu aller à la rencontre d’hommes et de femmes concernés et que les porteuses et porteurs de pétitions ont été auditionnés.

Le projet d'avis formule des propositions concrètes afin d'améliorer la situation des personnes vivant dans la rue autour de trois grands axes. Si les préconisations de l’avis portent d’abord sur le logement, c’est que celui-ci est la clef de l’accès à une vie décente. Elles visent ensuite l’amélioration du traitement de l’urgence. Enfin, elles portent sur les différentes dimensions de l'accompagnement, qu’il soit relationnel, permette l’accès aux droits ou aux soins, ou facilite le retour à la vie sociale.
Au cours du premier semestre 2019 la commission temporaire rendra un avis ayant plus largement trait à la lutte contre la grande pauvreté.

A cette occasion, le CESE expose les travaux du photographe Marc Melki :
EXILS INTRA-MUROS, reportage au long cours dans Paris, *ET SI C’ÉTAIT VOUS ?*, une action photographique, collective et solidaire qui mobilise de nombreuses personnalités sur la question de l’hébergement des sans-abri, devenue un livre publié par les éditions Actes Sud. Tous les bénéfices de la vente de cet ouvrage (10€) sont reversés à l’association Droits d’urgence.

Consulter l'exposition

Retrouver ici les avis du CESE sur le sujet

© - copyright CESE - Mai 2024